

# Candidat·es, électeur·rices : protégeons nos droits !

## Analyse CGT des réunions CSE de décembre et janvier 2026

### Ne pas dire oui à la direction à n'importe quel prix

Le 13 février 2026, Info'Com-CGT a appris que l'inspection du travail avait refusé d'autoriser le licenciement économique d'un membre du Comité social et économique (CSE). Rappel : la CFDT a signé l'accord validant la suppression de 36 postes et a laissé les salarié·es avec très peu d'information et sans défense.

Au contraire, Info'Com-CGT a communiqué, alerté et dénoncé ces licenciements. Notre représentante de section syndicale s'est positionnée comme une voix critique et proche des salarié·es et continue de répondre aux questions des salarié·es concerné·es par le plan de sauvegarde de l'emploi (PSE).

### Info'Com-CGT privé de moyens numériques de communication

Pendant la campagne des élections professionnelles, Info'Com-CGT a été privée des moyens numériques collectifs, tels que la messagerie, Teams et la newsletter, pourtant utilisés par le secrétaire (CFDT) du CSE. La diffusion papier, tributaire de la météo et de la pluie, est inadaptée aux sites distants ou au télétravail. Les appels à candidatures par e-mail ont été mis à disposition tardivement, sans lien via la box et consultables uniquement en ligne. Ils sont arrivés noyés dans la masse, quatre procès-verbaux de réunions CSE ayant été envoyés simultanément pendant la campagne électorale.

Cette invisibilité a limité la diffusion des positions critiques d'Info'Com-CGT et compromis la préparation de candidatures indépendantes. Selon nous, il s'agit d'une rupture d'égalité, d'un désavantage manifeste constituant, au regard de la jurisprudence, une atteinte à la sincérité du scrutin.

### Une situation économique dégradée par choix stratégique

Selon le procès-verbal de la réunion du 9 décembre 2025, l'activité de Prodigious France est en baisse de 13,5 %, avec des pertes enregistrées sur les comptes L'Oréal, Renault et Mondelez. Selon le même PV, la trésorerie est négative à hauteur de 3,24 millions d'euros et les capitaux propres sont négatifs de 132 000 €. Le résultat net demeure légèrement déficitaire, alors même que le groupe Publicis est globalement bénéficiaire. Des investissements ont été maintenus malgré une trésorerie tendue, notamment avec le studio XR, à Aubervilliers.

Pour Info'Com-CGT, la fragilisation observée est d'ordre organisationnel et stratégique et ne relève pas d'un effondrement du marché en 2024.

### Sur l'outil RTO, le CSE peut dire merci à Info'Com-CGT

Le dispositif de Return To Office (RTO, retour au bureau) soulève d'importants risques juridiques et conventionnels. Il interroge sur une possible violation de l'accord télétravail 2023, sur le respect du règlement général européen sur la protection des données (RGPD), sur la remise en cause des forfaits jours et sur d'éventuelles requalifications de freelances en salarié·es.

Le CSE central de SMD, devenu CSE unique au mois de décembre dans cette filiale de Publicis comptant 973 salarié·es et au sein de laquelle Info'Com-CGT est majoritaire, a obtenu le blocage du délai légal de consultation, et la direction en a pris acte. C'est grâce à l'information et à la consultation de ce CSE de SMD que le CSE Prodigious a pu rendre un avis.



Selon nous, le RT0 ne constitue pas un simple outil de ressources humaines, mais un outil structurant de contrôle du travail hybride.

### **Une gestion peu judicieuse des budgets du CSE**

La subvention du budget de fonctionnement 2025 s'est élevée à 54 443 €, et les dépenses à 32 206 €, ce qui a dégagé un excédent de 23 122 €. Un transfert de 10 % de ce solde (2 312 €), a été effectué vers le budget des activités sociale et culturelles, comme le permet la loi. Les fonds propres cumulés atteignent 169 009 €, révélant une sous-utilisation notable, puisque 41 % du budget n'a pas été utilisé et que le taux de consommation s'établit à environ 59 %.

Cela pose question, car l'année a été marquée par un PSE, par la fermeture d'un site, par une réorganisation stratégique et par une évolution des ratios financiers. Malgré la multiplication des réunions et les frais de sténotypie, les procès-verbaux ne font apparaître ni mobilisation renforcée d'expertises, ni accompagnement juridique significatif, ni stratégie d'analyse économique approfondie.

Avec 169 009 € de réserves sur ce budget consacré aux expertises et à la défense des salarié·es, soit plus de trois années de subvention, la question posée n'est pas technique mais politique : pourquoi ces moyens n'ont-ils pas été pleinement mobilisés pour les salarié·es dans une période cruciale ?

La subvention des activités sociales et culturelles (ASC), pour sa part, s'est élevée à 163 329 € pour des dépenses de 167 218 €, dont 105 924 € de chèques cadeaux attribués à 365 bénéficiaires. Le résultat est négatif de 3 441 € et les fonds propres atteignent 63 058 €. Des dépenses indiscriminées qui ne sont donc ni sociales, aucun critère social n'est appliqué sinon le premier arrivé premier servi, ni culturelles car les chèques cadeaux peuvent être utilisées pour toute dépense, ce qui normalement est la fonction du salaire.

### **Une validation des comptes 2025 avancée pour éviter le débat**

Les comptes, traditionnellement présentés entre avril et juin, ont été validés cette année avant les élections de mars 2026. Le CSE sortant clôt ainsi son bilan, affecte les excédents et inscrit les résultats en réserves. La future équipe héritera des conséquences budgétaires sans avoir participé aux arbitrages.

Dans une année marquée par un PSE, par un déménagement et par une réorganisation stratégique, la sous-consommation budgétaire interroge. La question posée n'est pas celle de la légalité, mais celle de l'opportunité démocratique.

### **Une commission santé, sécurité et conditions travail mobilisée tardivement**

Concernant la commission santé, sécurité et conditions de travail (CCSCT), des travaux ont été engagés, une alarme a été réactivée, des procédures d'accès ont été renforcées et une réunion est prévue. Cette mobilisation tardive, en période préélectorale, interroge sur la continuité et sur la stratégie en matière de santé et de sécurité au travail.

Le CSE de Prodigious devrait être un contre-pouvoir

Les éléments analysés mettent en évidence une sous-consommation du budget de fonctionnement, un transfert d'excédent vers le budget des ASC, une validation anticipée des comptes et une mobilisation tardive de la CCSCT. Les interventions des élus·es apparaissent ponctuelles, modérées et peu approfondies, avec peu de demandes chiffrées et peu de contre-expertises. Des points économiques majeurs demeurent insuffisamment questionnés. La fermeture du site de Bordeaux a été acceptée comme inévitable, sans analyse globale. Les RTT imposés et les conditions de travail ont été traités de manière fragmentée, sans plan d'action formalisé.

Dans ce contexte, le CSE apparaît fonctionner davantage comme une chambre d'enregistrement que comme un véritable contre-pouvoir.

### **Pourquoi voter Info'Com-CGT**

Voter Info'Com-CGT, c'est garantir la dignité et la sécurité de chaque salarié·e, une information complète et honnête, ainsi qu'une indépendance réelle, sans compromis avec la direction. C'est assurer la transparence dans l'analyse des chiffres et des décisions, une protection juridique, économique et humaine effective et l'existence d'un véritable contre-pouvoir capable d'empêcher les accords injustes et de défendre une vision à long terme. C'est enfin garantir une capacité réelle à défendre les droits et les emplois.



**PRODIGIOUS**

[infocomcgt.fr](http://infocomcgt.fr)

**info'com  
cgt**

**SYNDIQUE-TOI**

[jemesyndique.org](http://jemesyndique.org)

